

ACCORD POUR UNE PERIODE D'OBERVATION EN ULIS **(collège)** **(au sein du même établissement)** **Année scolaire 2017-2018**

Entre le collège :

représenté par M., en qualité de Principal du collège.

Adresse : Téléphone :

Mail :

Et l'ULIS du collège :

représentée par M., Coordonateur de l'ULIS

Pour L'élève :

Nom :

Prénom :

date de naissance :

Objectif de la période d'observation par rapport au projet de parcours de l'enfant :

Article 1 - Le présent accord a pour objet un stage au sein du dispositif ULIS.

Article 2 – L'élève reste inscrit dans sa classe d'origine pendant toute la durée du stage.

Article 3 - Ce projet a pour objectifs de permettre à l'élève de découvrir l'ULIS et d'établir l'adéquation entre le projet de parcours de l'élève et le fonctionnement de ce dispositif.

Article 4 - Ce document doit être signé par le Principal de l'établissement, le Coordonateur de l'ULIS, les responsables légaux de l'élève et l'élève.

Article 5 – la durée de la convention doit être notée dans l'article 8

Article 6 - Le Principal de l'établissement et le Coordonateur de l'ULIS se tiendront mutuellement informés des difficultés qui pourraient naître de l'application du présent accord et prendront, en liaison avec l'équipe pédagogique, les dispositions propres à les résoudre, notamment en cas de manquement à la discipline.

Article 7 - Les difficultés qui pourraient être rencontrées lors du stage et notamment toute absence d'un élève seront aussitôt portées à la connaissance du chef d'établissement, spécialement si elles mettent en cause l'aptitude de l'élève à tirer bénéfice du stage.

Article 8 – Emploi du temps hebdomadaire de l'élève pour la période du : à h au à h

	MATIN		APRÈS-MIDI	
Lundi	de	à	de	à
Mardi	de	à	de	à
Mercredi	de	à	de	à
Jeudi	de	à	de	à
Vendredi	de	à	de	à
Samedi	de	à	de	à

Fait le :

Le Principal du collège

Le Coordonateur de l'ULIS

Les parents
ou le responsable légal

L'élève